

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Bulletin hebdomadaire

Tandis qu'en ce coin béni du littoral méditerranéen, en cette Principauté fortunée et prospère où la Nature et les hommes semblent en un parfait et constant unisson célébrer perpétuellement les douceurs de la paix et la joie de vivre, pourquoi faut-il que nos âmes soient coup sur coup attristées par les douloureux échos du dehors?... Ici, le printemps reposant et fleuri après le plus brillant et le plus doux des hivers ; ailleurs, les agitations politiques et sociales, les émeutes, la lutte pour le pain et, plus encore, la guerre, la plus terrible et la plus meurtrière des guerres !

Triste contraste, cruelle antithèse !...

En cette semaine aux sombres nouvelles, félicitons-nous pourtant du calme et de l'esprit de sagesse qui, en France, ont marqué généralement les élections législatives de dimanche dernier.

En Italie, de graves désordres ont éclaté et l'état de siège a été proclamé à Milan où de sanglantes échauffourées se sont malheureusement produites entre la troupe et la foule surexcitée. Une véritable bataille a été livrée dans les rues et des deux côtés, le nombre des victimes a été élevé. Tout fait pourtant espérer que, grâce à l'énergie que le Gouvernement a déployée en cette circonstance tout rentrera bientôt dans l'ordre et que ce mouvement insurrectionnel d'ailleurs isolé n'aura pas de conséquences graves.

Quant à la guerre hispano-américaine, elle continue à passionner tous les esprits. De jour en jour, d'heure en heure, on attend avec une angoisse croissante de nouvelles dépêches concernant l'inévitable et terrible combat naval qui ne peut manquer d'être livré dans l'océan Atlantique entre la flotte américaine, commandée par l'amiral Sampson, et la flotte espagnole, récemment partie du Cap-Vert, sous les ordres de l'amiral Cervera.

Aux Philippines, l'amiral Dewey n'a pu profiter de sa victoire que pour occuper Cavite. Quant à la ville de Manille où se trouve une importante garnison espagnole, elle ne pourrait tomber aux mains des Américains que si des renforts nombreux et un corps expéditionnaire venaient augmenter les forces insuffisantes de l'escadre. D'ailleurs, le câble ayant été coupé entre Manille et Hong Kong, les nouvelles sont aussi rares que confuses, et de ce côté encore, il nous faut attendre avec patience les événements.

La nation espagnole donne un très bel exemple de patriotique enthousiasme. M. Silvela, le chef des néo-conservateurs, a parlé, ces jours derniers, aux Cortès absolument comme le *Cid* de Corneille : il fait allusion au message des Etats-Unis, que l'Espagne a refusé de recevoir, et il ajoute : « Alors même que nos intérêts n'eussent pas été en jeu, qu'il nous eût été possible de soumettre les faits aux délibérations de notre raison, le sang, par une impulsion du cœur, nous est monté aux joues comme s'il eût voulu jaillir et laver l'affront qui nous était fait... ! »

Et M. Silvela, a ajouté « qu'il a été impossible de soumettre les faits aux délibérations de la raison... » Il rend hommage, en ces termes mêmes, à la raison, il en proclame la supériorité, regrettant de ne point s'y sou-

mettre et se faisant gloire de ne s'y soumettre point. La gloire de l'homme est donc de se mettre en état de révolte incessant contre la raison? L'éternel drame humain se retrouve dans cette situation politique et psychologique de l'Espagne, dans le duel des sentiments contraires : c'est tout le *Cid* et toute l'histoire.

On aimait à dire qu'il y a une Europe, que cette Europe s'est formée pour représenter la raison, l'équité, l'arbitrage, qu'un jour viendra où elle sera la garde-conscience de l'humanité : l'Europe ne vivra elle-même que si elle remplit cette fonction, à laquelle on la croyait destinée.

M.

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

C'est devant un public d'élite que, sur la scène du théâtre des Variétés, qui, à cette occasion, avait été coquettement décorée et fleurie, M^{me} Lina Diligenti a donné mercredi dernier et hier soir deux représentations dont nous parlons plus loin dans notre Chronique Artistique.

S. A. S. Madame la Princesse de Monaco a assisté à ces deux belles soirées théâtrales qu'Elle avait honorées de son haut patronage. Autour d'Elle, avaient pris place Mademoiselle de Richelieu, M^{lle} Ethel Oliver, M^{lle} de Lara, M. le Comte d'Orémieux, M. le Comte de Lamotte d'Allogny, M. Glaize, Consul de France ; M. Saige, Conseiller d'Etat ; M. Isidore de Lara ; M. le docteur Coulon.

Nous avons encore remarqué dans l'élégante assistance : M. le Commandant Alban Gastaldi et M^{lle} Gastaldi ; M. et M^{me} Jean Blanchy ; M., M^{me} et M^{lle} Jeanmaire ; M. le Comte du Pont l'Abbé de Coataudon et sa famille ; M. et M^{me} Bornier ; M. le Ch^{er} de Loth ; le docteur et M^{me} Pontremoli ; M. le Commandant Belon ; M. Bourguignon ; M. le Capitaine J. Plati ; les Lieutenants d'Adhémar et de Capella ; le docteur, M^{me} et M^{lle} Colignon ; M. et M^{me} Rossen ; M. et M^{me} Raybaudi ; M. et M^{me} Onda ; M. et M^{me} Abadie ; M. et M^{me} Alis ; M. le Ch^{er} Néri ; M. le Ch^{er} Marquet ; MM. Adolphe Blanchy, de Angelis, Aurbeck, Mareschal, Jean Marquet, Milon de Peillon, Gustave Bérenger, Botta, Fernand Platy, Noble, etc.

Comme nous l'avions annoncé, l'Association amicale des anciens élèves des Ecoles Chrétiennes des Frères de Monaco a célébré dimanche sa première fête annuelle. Les membres de l'Association, à la tête desquels avait bien voulu se joindre le président d'honneur, M. le Ch^{er} Jean Blanchy, S.-Secrétaire des commandements de S. A. S. le Prince, se sont rendus en corps à la Cathédrale, précédés par la Société Philharmonique. Pendant la messe basse, plusieurs morceaux de chant et de musique religieuse ont été remarquablement exécutés. A l'issue de la messe et après une allocution de circonstance prononcée par M^{er} Ramin, le cortège s'est reformé et a traversé la ville, recueillant sur son passage de nombreuses mar-

ques de sympathie de la part de la population monégasque.

Une réunion a eu lieu ensuite dans la grande salle de l'établissement des Frères.

L'honorable président de la Société, M. Auguste Cioco, Greffier au Tribunal Supérieur, a pris le premier la parole, et en excellents termes a fait l'historique des écoles Chrétiennes des Frères dans la Principauté, rendant à ces dévoués éducateurs de la jeunesse monégasque le juste tribut d'éloges qui leur est dû :

Ayant ainsi rendu hommage à la vaillance des Frères passés et présents, ajoute M. Cioco, il nous reste un devoir à remplir, un devoir d'honneur et aussi de reconnaissance. N'oublions jamais la source des bienfaits qui nous ont été accordés par l'entremise des Frères : je veux parler de Nos Souverains. Vous savez comme moi que c'est au Prince Charles III, d'auguste mémoire, qu'est due la création de l'Ecole des Frères. Nous devons d'autant plus ne jamais l'oublier et lui en être éternellement reconnaissants, qu'avant 1868, les moyens d'instruction étaient des plus rudimentaires ; un seul instituteur étant chargé de l'instruction de tous les élèves de la Principauté. Vous estimerez, comme moi, que nous avons été favorisés en profitant, les premiers, des bienfaits du Prince Charles III.

Depuis, les choses ont bien changé, tout a été refait ; alors, en effet, que nous étions au début (il y a trente ans de cela), ainsi que je l'ai dit plus haut, environ soixante élèves, qui nécessitaient tout juste un personnel de deux Frères et d'un économiste, c'est aujourd'hui trois écoles qui existent dans la Principauté, lesquelles pourvoient à l'éducation de plus de neuf cents élèves ; vous voyez d'ici le nombre respectable de Frères nécessaires et la dépense considérable que ces écoles entraînent.

Eh bien ! Messieurs, tout cela est à la charge de nos Souverains. Il n'y a pas, vous le savez, de sacrifices qu'ils ne s'imposent quand il s'agit du bien du pays et de leurs sujets.

Je crois donc être l'interprète de tous, en adressant à Leurs Altesses Sérénissimes le respectueux hommage de nos sentiments les plus dévoués pour la continuation de l'œuvre concernant l'instruction publique, à laquelle Elles s'intéressent tant.

En terminant, l'honorable Président adresse, au nom de l'Association, ses remerciements à M. Camille Blanc, président de la Société des Bains de Mer de Monaco, pour le don généreux de 500 fr. qu'il a bien voulu accorder, à titre d'encouragement.

M. Georges Fillhard, secrétaire, prononce ensuite une fort intéressante allocution au cours de laquelle il énumère les travaux accomplis par le Comité depuis sa fondation.

Enfin, M. Sangeorge, trésorier, donne lecture de son rapport sur la situation financière de la Société.

Un vermouth amical a clos cette fraternelle réunion d'un si bon augure pour la prospérité de l'Association.

M. Glaize, consul de France, a présenté mercredi dernier à S. Exc. M. le Gouverneur Général les membres du nouveau bureau du Comité de bienfaisance de la Colonie française.

Voici la composition du bureau :

Président, M. Carrère, directeur de l'Hôtel des Princes ; vice-présidents, MM. Clément et Gauthier ; distributeur de secours, M. Chêne ; trésorier, M. Dutripon ; secrétaire, M. Quilichini.

La Loterie de charité organisée par les Dames de Saint-Maur, au profit des enfants pauvres de

leurs classes primaires, se tirera demain mercredi, 11 mai, à 2 heures et demie, dans leur Pensionnat de Monaco.

Les personnes qui auront pris une série complète de billets seront seules admises à ce tirage.

Dimanche prochain 15 mai, auront lieu en l'église Saint-Charles, à Monte Carlo, les cérémonies de la première communion et de la confirmation.

La Société de gymnastique *l'Etoile de Monaco* s'est rendue dimanche à Nice pour prêter son concours à la fête organisée par la Société *l'Avenir*. A la réception qui a eu lieu à la gare, à 8 heures du matin, et ensuite aux exercices qui ont été exécutés dans l'enceinte de la fête devant un public très nombreux, la Société monégasque a été longuement applaudie et félicitée.

La première journée des fêtes annuelles organisées par la Société des Régates, dans le terrain Radziwill, à la Condamine, aura lieu dimanche prochain. Les deux autres journées sont fixées au 29 et 30 mai.

Le programme de dimanche prochain comprend des courses de rowing, qui auront lieu dans le port, à 1 heure, puis un concert, des jeux, une kermesse et un bal d'enfants. Dans la soirée, illuminations et grand bal.

Avant son départ, M. Gordon Bennett a fait remettre 500 francs à la Société des Régates pour l'organisation de courses locales à la voile.

M. Rista, chef de gare à Entressen, près Miramas, est nommé sous-chef de gare à Monte Carlo, en remplacement de M. Leclère, qui, ainsi que nous l'avons annoncé, a été appelé en la même qualité à Marseille.

M. Bernard Treglia a remis à M. le Maire de Monaco, pour ses pauvres, la somme de soixante-six francs, provenant d'une soirée donnée au théâtre des Variétés par *l'Estudiantina Monégasque*.

Un arrêté de M. le Maire de Monaco porte que, du 1^{er} mai au 30 septembre, les chiens devront être muselés ou tenus en laisse et porter toujours un collier avec, sur une plaque en métal, l'indication du nom et de l'adresse du propriétaire.

Dans ses audiences des 3 et 5 mai courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

La nommée Vatin Maria, épouse Canniot, née à Saint-Quentin (Aisne) le 19 novembre 1865, sans profession, demeurant à Nice, 10 jours de prison et 16 fr. d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Le nommé Brunone Ernest, né à Mondovi (Italie) le 8 septembre 1874, ouvrier boulanger, demeurant à Monaco, 2 mois de prison pour vol simple ;

Le nommé Galvagno Charles, né à Mondovi (Italie) le 10 juin 1868, serrurier, demeurant à Monaco, 5 francs d'amende pour tenue illicite d'un débit de boissons ;

Le nommé Roland Vincent, né à Castagniers (Alpes-Maritimes) le 25 avril 1855, hôtelier à Monaco, 16 francs d'amende (par défaut) pour exercice illicite de la profession de logeur ;

Le nommé Singenis Antoine, né à Regnost (Ain) le 7 avril 1856, ouvrier coiffeur, demeurant à Monaco, 6 mois de prison et 25 fr. d'amende (par défaut) pour abus de confiance ;

Le nommé Massa Théodore, né à Nice le 8 octobre 1858, commerçant à Monaco, 10 jours de prison et 25 fr. d'amende (par défaut) pour : 1^o abus de confiance, 2^o banqueroute simple.

SUR LE LITTORAL

La croisière dans les mers du levant, organisée par la « Revue Scientifique » à bord de l'*Orénoque*, s'est accomplie dans les meilleures conditions et a été favorisée par un temps merveilleux. Plusieurs hôtes habituels du littoral, parmi lesquels M. le Colonel et M^{me} du Terrail, M. et M^{me} Masse, M^{me} de Pierrelaye, M. Couteau, le docteur Moussand en faisaient partie et ont visité tour à tour les fouilles de Delphes, Olympie et Delos, guidés par M. Charles Diehl, ancien professeur de l'Ecole française d'Athènes, dont on fêtait le cinquantième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, des fêtes se sont succédées, que S. M. le roi Georges, accompagné de ses trois filles, a daigné honorer de sa présence. Les escales au Mont-Athos, Troie, Constantinople, Brousse et Syracuse ont complété cet intéressant itinéraire.

Dimanche a eu lieu à Eze, dans un terrain qui avait été décoré avec goût près de la gare, la fête champêtre qui réunit annuellement les membres de la colonie Suisse résidant dans la Principauté et dans le département des Alpes-Maritimes. Cette fête, favorisée par une journée merveilleuse, a été en tous points des plus réussies et s'est terminée par un bal qui s'est prolongé fort tard dans la soirée.

Les membres du Comité des fêtes de Nice ont procédé à l'élection du comité administratif. Ce comité a été réélu à l'unanimité ; le bureau reste donc ainsi constitué : M. Sauvan, président ; MM. Prestat et Biasini, vice-présidents ; Ziégler de Loës, secrétaire général ; Albert Navello, comte Rohozensky et Thiel, secrétaires ; Mury, trésorier.

Le Comité a décidé que le concours des bannières pour les fêtes de la saison 1898-1899 aurait lieu le mois prochain, à une date qui sera fixée ultérieurement. La date du projet de concours pour l'arrivée de Carnaval XXVII est fixée au 11 octobre 1898. Le Comité a approuvé un programme des fêtes, arrêté après consultation et assentiment des présidents des diverses sociétés du littoral. Les couleurs choisies pour la grande redoute au Casino municipal sont le jaune or et le violet évêque. Dans cette même séance, le Comité a procédé à la répartition des gratifications pour les employés des divers services et des sommes à allouer aux œuvres de bienfaisance.

A L'ÉTRANGER

Le roi des Belges, après avoir visité la Tunisie, est parti de Tunis en chemin de fer pour Constantine et Alger.

On annonce l'arrivée à Genève de la Grande-Duchesse d'Oldenbourg, qui a quitté récemment la Principauté de Monaco, où elle a passé une partie de l'hiver.

Le roi d'Italie vient d'approuver par décret un nouveau règlement pour l'exécution des dispositions relatives aux droits de priorité et résultant des conventions conclues entre l'Italie et les autres pays pour la protection de la propriété industrielle.

Le grand-duc régent de Mecklembourg, avec une suite de huit personnes, a quitté Paris pour se rendre à Hambourg.

Le général Demianovitch, du grand état-major général russe, retournant à Saint-Petersbourg, vient également de quitter la France.

Le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie à Paris, était ces jours-ci à Turin, où il a eu un long entretien avec M. Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères. L'ambassadeur rejoindra aujourd'hui son poste.

CHRONIQUE ARTISTIQUE

LE DERNIER CONCERT CLASSIQUE

Malgré l'époque avancée de l'année, la salle était pleine pour ce vingt-deuxième et dernier Concert classique. D'ailleurs, le superbe programme expliquait cette affluence. Dans la première partie, la Symphonie *en ut mineur*, de Beethoven a été exécutée avec une rare envergure et une netteté remarquable. La seconde partie se composait entièrement d'œuvres Wagnériennes. A noter l'impeccable interprétation du prélude de *Lohengrin*, page maintes fois entendue, mais toujours sublime par la pureté de ses célestes accents ; citons encore le

Prélude de *Tristan et Yseult*, qui aujourd'hui nous paraît si clair et si intense et que pourtant Berlioz ne comprit point. Enfin l'exécution des fragments des *Maitres-Chanteurs* avec chœurs a été applaudie d'acclamation. On a fait fête à M. Léon Jehin, l'excellent chef d'orchestre, et l'ovation qui l'a salué après chaque morceau n'a été que la digne expression de la gratitude que le public a ressenti pour la magnifique série de concerts et d'opéras qu'il vient de diriger.

WALTHER.

LA DILIGENTI A MONACO

Au cours d'un très long et très bel article que le poète-chroniqueur, M. Jean Lorrain, consacrait naguère dans un grand journal de Paris à la Diligenti qu'il venait de... découvrir au théâtre Rizzo de Nice, notre éminent confrère s'écriait avec enthousiasme : « Allez la voir dans *Hamlet* ou dans *Elisabeth d'Angleterre*, le drame de Giacometti. Elle y est étonnante, surtout au dernier acte, l'acte de la mort, écrit pour la Ristori ; elle atteint là, dans la décrépitude et l'épouvante, des effets que je n'ai jamais vu donner encore par aucune autre femme. A Paris et à Londres surtout, cette agonie-là remuerait toute la critique ; je me trompe peut-être, mais cette femme-là est faite pour le théâtre de Shakespeare ; elle a un art de composition, un génie d'observation et une réalité dans son jeu qui parfois arrivent au frisson du sublime. Allez la voir mourir dans *Elisabeth d'Angleterre*, et vous me direz merci. »

Venant de l'artiste tout à la fois délicat et blasé qu'est le subtil poète de *Yanthis*, le conseil valait la peine d'être écouté et suivi. S. A. S. la Princesse Alice, dont l'esprit éclairé et le goût affiné ne sauraient rester insensibles à toute nouvelle manifestation de grand art, s'empessa d'exprimer le désir d'entendre cette tragédienne qui excitait un pareil enthousiasme. Et c'est grâce à ce désir intelligent de notre gracieuse Souveraine que la Diligenti est venue à nous et que dans ses deux plus beaux rôles — mercredi dernier dans *Elisabeth d'Angleterre* et hier soir dans *Hamlet* — elle nous a victorieusement prouvé qu'elle était véritablement digne de la renommée soudaine qu'elle s'est acquise en ces derniers temps, renommée dont M. Jean Lorrain n'a été qu'une des... trompettes les plus autorisées.

Le programme de la seconde représentation comprenait, avec les principaux tableaux d'*Hamlet*, le célèbre drame italien *Cavalleria Rusticana*, en lequel la Diligenti a eu, sous le simple costume de la femme du peuple, des effets tragiques absolument admirables.

Les applaudissements et les ovations ont été prodigués par le public monégasque à l'impressionnante artiste, à laquelle de superbes corbeilles de fleurs ont été offertes. Voilà deux représentations qui marqueront dans les fastes de notre petit théâtre des Variétés et dans les souvenirs artistiques de la Diligenti !

JULIUS.

Lettre de Paris

Paris, 9 mai

D'un avis unanime, on n'a jamais vu des élections législatives aussi calmes que celles qui viennent d'avoir lieu dans toute la France pour le renouvellement de la Chambre des députés. Point de tapage, point de rixes ; il semble que la bataille, à Paris, n'ait été livrée qu'entre colleurs d'affiches.

Que sera cette nouvelle Chambre, dont l'éclosion s'est ainsi produite au milieu d'une tranquillité qu'on pourrait prendre pour l'indifférence ? Il est difficile de répondre d'ores et déjà à cette question.

Même une fois les ballottages terminés et les noms de tous les députés connus, nous en serons encore réduits aux conjectures sur l'esprit et l'avenir de la prochaine majorité. Qui aurait, en effet, prévu en 1893, les convulsions de la première moitié de la législature qui vient de finir ?

On ne chercherait donc pas sans ridicule à deviner ce que la Chambre prochaine fera, ce qu'elle ne fera pas, ou même si elle fera quelque chose. Le scepticisme qui l'accueille avant qu'elle soit née est dicté par la persuasion qu'elle ne fera rien, et ne sera par conséquent ni bien mauvaise ni bien bonne. Il n'est pas sûr que ce raisonnement soit juste et que l'inertie soit toujours inoffensive.

La seule hypothèse vraiment plausible qu'on puisse sou-

tenir sur la Chambre de 1898, c'est que divers problèmes assez importants se poseront devant elle, puisqu'ils sont déjà posés à l'heure qu'il est. Il n'y pas apparence qu'ils doivent se résoudre tout seuls. On peut les ajourner; mais voilà quelque temps déjà qu'on les ajourne. Oui, il est possible, si la Chambre ne fait rien, qu'il n'en résulte rien de fâcheux; mais le contraire n'est pas invraisemblable.

Un symptôme un peu rassurant, c'est que l'accord semble se faire entre les hommes d'Etat et les publicistes les plus éclairés, sur la définition des principaux de ces problèmes et sur le sens général des solutions possibles. Un philosophe construit un vaste système absolument inédit. A l'autre extrémité du travail humain, un légiste, dans le détail des lois qu'il rédige, trouve encore du nouveau. L'orateur ou l'écrivain politique peut s'inspirer d'une philosophie et réagir sur la législation; mais son ambition est loin d'être utile, non pas original, et bien loin de rechercher l'originalité, il s'en défie comme d'un signe d'erreur.

Après les élections, le grand sujet de conversation des Parisiens est forcément la guerre hispano-américaine. On est impatient d'apprendre du nouveau, et l'incident du transatlantique *Lafayette*, que les Américains ont eu, un moment, des velléités de capturer, n'est pas fait pour tourner les sympathies de la France vers les Etats-Unis.

Une intéressante correspondance de New-York, insérée dans *l'Echo de Paris*, montre que l'« Oncle Sam » n'est pas très à son aise dans ses préparatifs de guerre. A en croire notre confrère, l'armée américaine, qui a fourni plus d'un type aux vaudevillistes, serait actuellement pour eux un champ d'observation admirable. Le dernier cri, le record de la popularité appartient aujourd'hui à la brigade des cow-boys, le régiment levé par M. Rossevelt. Il y a un peu de tout dans ce régiment levé par M. Rossevelt, depuis des cow-boys de pampas jusqu'aux jeunes pschutteurs de New-York et de Boston. Ceux-ci, fils de milliardaires, emmènent avec eux leurs domestiques, un bagage considérable où l'on trouve des jeux de croquet, de polo, de golf, etc.

Il y a nombre de champions de tous les sports dans cette armée de casse-cous. Ils ont déjà commencé à parader sur leurs chevaux; leur colonel les a harangués, ils sont très échauffés d'ardeur belliqueuse; il serait, convenons-en, bien difficile à un vrai militaire de les prendre au sérieux.

Si les Espagnols se montraient sur les côtes nord des Etats-Unis, devant un grand port, voire devant New-York, on pourrait s'attendre à une vraie panique, contrastant fort avec les rodomontades de ces jours passés.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Un tracteur pour bateaux. — Le titre peut sembler un peu bizarre, mais il va s'expliquer et se justifier. On sait que, au lieu d'installer un mécanisme sur une voiture pour en faire une automobile, plusieurs inventeurs ont songé à employer des tracteurs isolés (comme celui de MM. de Dion et Bouton), qu'on attelle devant les véhicules, ou, ce qui est à peu près la même chose, des avant-trains moteurs qui viennent, à volonté, remplacer l'avant-train classique de la voiture. M. Bowick a eu une idée analogue pour un canot.

L'appareil qu'il a imaginé dans ce but, il le nomme le *Nymph*; et ce *Nymph* permet de transformer immédiatement une embarcation quelconque en bateau automobile: il suffit pour cela d'atteler le dispositif à son avant et d'embarquer à son bord une batterie d'accumulateurs qui donnera la force motrice au tracteur.

Ce dernier est monté sur un flotteur relié au bateau, et il met en mouvement une hélice, qui est ainsi à l'abri des chocs extérieurs; ses trépidations, toujours fatigantes à grande vitesse, ne peuvent être ressenties par les voyageurs de l'embarcation. La commande du mécanisme se fait, de façon fort simple, par la personne qui est assise à l'avant du bateau remorqué: elle tient en mains deux guides, deux cordelettes, et plus elle les tend, plus le moteur tourne vite, grâce à un dispositif qui se comprend aisément. C'est en effet un levier qui couple un nombre plus ou moins grand d'accumulateurs. Le flotteur est entièrement submergé et peint en couleur sombre; mais, pour donner un aspect plus original à son système, M. Bowick monte sur ledit flotteur un cygne en fer-blanc qui joue plus ou moins la nature, et qui rappelle une des scènes d'un opéra de Wagner. Toujours est-il que l'embarcation ainsi entraînée marche à une vitesse d'environ 13 kilomètres.

Les journaux d'électricité. — D'après l'*Industrie électrique*, le nombre des journaux d'électricité s'élève à 66, se répartissant ainsi quant aux nationalités: France, 18; Etats-Unis, 14; Allemagne, 12; Angleterre, 6; Suède, 3; Autriche, Belgique, Hollande, Italie et Europe, chacune 2; Canada, Japon et Russie, chacun 1.

Le plus ancien de ces journaux serait les *Annales télégraphiques*, publié dès 1855 à Paris; viendrait ensuite le *Journal of the Telegraph*, publié depuis 1868 à Chicago, puis le *Journal télégraphique*, publié depuis 1869 à Berne.

LETTRES ET ARTS

Le Salon de Londres. — L'ouverture des Salons de peinture de Paris a précédé de peu de jours l'ouverture de la cent trentième Exposition annuelle de l'Académie royale des arts à Londres. Cette Exposition comprend, cette année, plus de mille toiles sans compter les statues, les aquarelles, les dessins, etc.

L'art français est représenté par un tableau de M. Bouguereau, *les Petites Amies*; un portrait de M. Bonnaud, deux portraits de M. Carolus Duran, celui de la comtesse de Warwick et celui de M^{me} Georges Feydeau avec ses enfants; enfin, un portrait de M. Benjamin Constant. M. Sargent qui, quoique Américain d'origine, peut être considéré maintenant comme un peintre anglais, puisqu'il fait partie de la « Royal Academy », n'a pas exposé moins de huit portraits, remarquables d'ailleurs.

En Belgique. — Le poète Charles Morice, qui compte de nombreux amis et lecteurs dans la Principauté de Monaco, est actuellement à Gand, où il travaille à un livre sur les peintres flamands primitifs.

Le mois dernier déjà il organisait, à l'occasion des *Floralies*, une séance de récitation et de projections « à la gloire de van Eyck », que la municipalité patronna et qui avait attiré à l'Hôtel de Ville une foule enthousiaste.

M. Charles Morice aura bien mérité des Gantois.

MARINE ET COLONIES

La douane maritime. — Le *Century Illustrated Magazine* donne des détails sur un service public qui appartient à l'actualité, celui de la douane maritime aux Etats-Unis. Il s'agit d'une flottille de trente-trois côtres, avec des équipages qui, additionnés, présentent un effectif d'environ deux cents gradés et un millier de matelots.

L'institution fut conçue en 1789 par le secrétaire du Trésor, Alexander Hamilton, et réalisée deux ans après, à la suite d'un conseil présidé par Washington. Elle ne comporta au début que dix bâtiments de trente à soixante tonnes, avec deux ports d'attache; Portsmouth (N.-H.) et Savannah (Ga).

C'était suffisant pour l'étendue des côtes que l'Union offrait alors. Mais aujourd'hui la surveillance doit s'exercer depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'au Rio-Grande-del-Norte, depuis le Rio-Colorado jusqu'à l'île Vancouver, et sur tout le pourtour de l'Alaska. Il est vrai, la piraterie a disparu, et les contrebandiers sont de moins en moins hardis.

La flottille est appelée, en temps de guerre, à rendre des services considérables pour la garde des côtes, et aussi en fournissant d'éclaireurs les escadres régulières et de remorqueurs les cuirassés désemparés.

A ces multiples fonctions, un décret datant de 1837 en a ajouté une plus périlleuse que toute autre. Chaque hiver, trois côtres sont détachés dans la mer et le détroit de Behring, et quatre au large de Terre-Neuve et du Labrador, pour porter secours aux pêcheurs et aux explorateurs en détresse. On doit encore à ce service trois quarts de ce que l'on sait sur la topographie et l'hydrographie, la flore, la faune et les habitants de l'Alaska. Enfin, lors de l'épidémie de fièvre jaune qui désola la Nouvelle-Orléans et tous les ports de ces parages, les bateaux de la douane furent les seuls à assumer la tâche d'approvisionner les paquebots en quarantaine et de transporter les malades et les morts.

De tels états de service ont valu aux équipages une spéciale autonomie. Ils ne relèvent que du Président de la Confédération. Assimilés à la marine de guerre pour

la hiérarchie et la solde, ils sont cependant assurés d'une retraite supérieure.

Nouvelles Coloniales. — Des troubles assez sérieux ont éclaté dans les colonies anglaises de l'Afrique occidentale, de Sierra-Leone et de la Côte d'Or, par le fait de l'obstination des gouverneurs, qui ont institué des impôts sur les huttes des indigènes. Le mouvement insurrectionnel prend chaque jour de l'extension à Sierra-Leone. Les Anglais ont trouvé en Bai Bouré, chef des Timinis, un adversaire beaucoup plus redoutable qu'ils ne se le figuraient. Bai Bouré a fait passer toutes les femmes et les enfants de sa tribu de l'autre côté de la frontière, sur le territoire français; lui-même et ses guerriers, qui sont au nombre de 5,000, après avoir détruit leurs villages et jusqu'à leurs cabanes isolées, ont gagné la brousse, d'où ils dirigent un feu meurtrier sur les longues colonnes anglaises, composées d'hommes du West-India régiment et de la police des frontières (ces derniers particulièrement détestés par les indigènes) et menées au combat par un petit nombre d'officiers européens.

Ce qui aggrave encore cette situation, c'est le fait que la saison des pluies commence et que, par conséquent, les opérations devront être suspendues avant que Bai Bouré ait été vaincu.

Cette révolte, confinée d'abord dans l'arrière-pays, atteint maintenant le sud de la colonie et la région du littoral. Plusieurs factoreries ont été brûlées; des négociants européens et africains ont disparu.

REVUE FINANCIERE

La liquidation de fin avril s'est passée beaucoup mieux qu'on ne l'espérait; les reports ont été très modérés et se sont effectués à un taux variant entre 3 $\frac{1}{2}$ et 4 %.

Les rentes françaises ont progressé; le 3 % a atteint le cours de 103.

L'agitation très vive qui règne en Espagne, l'état de siège qui a été proclamé à Madrid venant s'ajouter au désastre dont la baie de Manille a été le théâtre, et la hausse ininterrompue du change (qui est à 111 à Madrid), tout cet ensemble défavorable pèse lourdement sur les cours de l'Extérieure qui a perdu le cours de 30 francs.

Le Rio, sur lequel un coupon de 25 francs a été détaché le 6 mai, a fortement réagi; on redoute une grève et on parle d'impôt prochain sur la sortie des minerais. Il ne faut pas oublier que la Compagnie du Rio Tinto gagne gros avec la hausse du change.

Le groupe ottoman est en reprise marquée; on sait que l'émission de l'emprunt grec a lieu aujourd'hui; ce sera, assure-t-on, le signal d'importantes opérations financières en Turquie, dont la Banque ottomane sera la première à profiter largement. On commence à supputer le dividende de la Banque ottomane, et on croit généralement qu'elle donnera 12 fr. 50 par action comme l'année dernière.

Les actions des Sociétés de Crédit françaises se sont vivement relevées.

Les actions de nos grandes Compagnies de Chemin de fer ont un marché brillant, soutenu par les achats incessants du comptant. Les actions Sud de France qui ont détaché un premier coupon de 10 francs le 15 avril dernier sont à 360. Un second coupon de 10 francs sera détaché le 15 mai.

Les transactions sont toujours très animées sur l'action Monaco, et la tendance est plus favorable que jamais. Un coupon de 250 francs a été détaché le 2 mai et a été regagné en quelques séances. On reste à 3,920. L'obligation est l'objet de bonnes demandes à 301. — G.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1^{er} au 8 Mai 1898

BEAULIEU, y. à v. <i>Namouna</i> , am. c. Gordon-Bennett	sur lest.
ID. y. à v. <i>Sereda</i> , am. c. Gordon-Bennett	id.
ID. y. à v. <i>Flamingo</i> , angl. c. Sabot	id.
NICE, y. à voiles <i>Walkyrie</i> , fr. c. Oneglio	id.
ID. vapeur <i>Vent-Debout</i> , fr. c. Schaffno,	passagers.
PORT-MAURICE, b. <i>Angelo-Padre</i> , it. c. Domini	charbon de bois
PORT-VENDRE, b.-goél. <i>Marie-Clotilde</i> , fr. c. Rostagni	vin.
CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	sable.
ID. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.

Départs du 1^{er} au 8 mai

A LA MER, y. à v. <i>Namouna</i> , am. c. Gordon-Bennett.	sur lest.
BEAULIEU, y. à v. <i>Flamingo</i> , angl. c. Sabot	id.
CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
ID. b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr. c. Tassis,	id.
ID. b. <i>Marie</i> fr. c. Conte	id.

SOCIÉTÉ ANONYME des HALLES et MARCHES
DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Capital, 500,000 francs

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le **Mercredi 8 Juin 1898**, à 4 heures de relevée, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport des commissaires ;
- 2° Rapport du Conseil d'Administration ;
- 3° Approbation des comptes de l'exercice 1897-1898 et décharge s'il y a lieu ;
- 4° Fixation du dividende ;
- 5° Ratification de la nomination d'un Administrateur ;
- 6° Nomination d'Administrateur en remplacement d'Administrateur sortant ;
- 7° Nomination des commissaires ;
- 8° Fixation de leur rétribution ;
- 9° Tirage au sort de 20 obligations.

L'assemblée se compose des porteurs d'au moins 20 actions.

Les titres devront être déposés au siège social ou dans les principaux établissements de crédit, au moins deux jours avant l'assemblée.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, le **Mercredi 8 Juin 1898**, à 5 heures de relevée, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

- Agrandissement du Marché de Monte Carlo.
Création de ressources par obligations ou tous autres moyens pour convertir cette dépense.
L'Assemblée se compose des porteurs d'au moins 20 actions.

Les titres devront être déposés au siège social ou dans les principaux établissements de crédit, au moins deux jours avant l'assemblée.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers du sieur Théodore MASSA, commerçant, demeurant à Monaco, failli, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne ou par fondé de pouvoirs, le 23 mai courant, à 10 heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur de Monaco, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Étude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
7, rue du Milieu, 7

VENTE SUR SAISIE

Le lundi seize mai courant, à neuf heures du matin, sur la place d'Armes, à la Condamine, il sera procédé à la vente d'une quantité de meubles et objets mobiliers tels que : armoires à glace et à linge, commodes, buffets, bureau, glaces, tables, chaises, lingerie, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.
Monaco, le 9 mai 1898.

L'Huissier, BLANCHY.

A VENDRE

1° Un fonds de commerce réunissant : une *Epicierie Parisienne* avec *Boucherie et Charcuterie*, le tout luxueusement installé, situé au centre de Monte Carlo, situation unique et d'un rapport assuré, dépendant de la faillite MASSA ;

2° Un fonds de commerce connu sous le nom de *Restaurant Excelsior*, sis boulevard du nord, à Monte Carlo, dépendant de la faillite des époux DE GIORGIS. S'adresser à M. Croco, syndic, à Monaco.

CHEMINS de FER de PARIS à LYON et à la MÉDITERRANÉE

FÊTES DE L'ASCENSION ET DE LA PENTECÔTE

A l'occasion des Fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés du 17 au 22 mai et du 27 au 31 mai 1898 seront respectivement valables jusqu'aux derniers trains des journées des 24 mai et 2 juin.

EXPOSITION GÉNÉRALE ITALIENNE A TURIN

Billets d'aller et retour de 1^{re}, 2^e et 3^e classe à prix réduits de toute gare P. L. M. à Turin, donnant droit à deux entrées à l'Exposition. Validité : 30 jours.

Arrêts : en Italie, deux arrêts au choix, tant à l'aller qu'au retour.

Délivrance des billets jusqu'au 31 octobre inclus :

1° Immédiatement, dans les gares de Paris, Nevers, Dijon, Lyon-Perrache, Clermond-Ferrand, Saint-Etienne, Valence, Marseille G. V., Nîmes (voyageurs), Grenoble, Chambéry ;

2° Sur demande faite 48 heures à l'avance, dans toutes les autres gares.

Étude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Le jeudi 12 mai 1898, à neuf heures du matin, sur la Place d'Armes, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers objets et effets mobiliers, consistant en : montre-remontoir en or, chaîne en or, bagues en or, épingle de cravate avec brillant solitaire, boutons de manchettes en or, épingles de cravate en or, jumelle marine, malle, linge de corps, effets d'habillement, etc.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : Ch. TOBON.

Le jour même du vernissage a paru le premier fascicule du *Figaro-Salon*. Le texte de cette belle publication a été confié à M. Philippe Gille, du *Figaro*, dont on sait la sûreté de goût et de jugement en matière d'art. Les remarquables et nombreuses reproductions de la maison Goupil, perfectionnées par des procédés nouveaux, donnent à cet ouvrage un intérêt artistique incontestable.

En ce premier fascicule, consacré à la Société des artistes français, voici, entre autres œuvres : Le Lévitte d'Ephraïm et sa femme morte, par Henner ; Bouguereau avec l'Assaut, Gérôme avec Daphnis et Chloé. Cormon donne deux beaux morceaux de la décoration du Muséum : Le Défilé des Races humaines et Les Chasseurs ; Julien Dupré, La Prairie ; Watelin, Le Marais de Boves ; Chartier, Sambre et Meuse ; Henri Royer, L'Ex-voto ; M^{me} Consuelo Fould, Chez la Sorcière, Le Talisman ; M. Vimar, Au bout de la cravache ; Pensées d'Automne, par M. Ridet, etc., etc.

La grande prime en couleurs a été demandée à M. Wargrez : c'est Un Maître de chapelle de Saint-Marc au quinzième siècle, composition des plus harmonieuses, rendue avec une étonnante perfection de reproduction.

Prix du numéro, 2 francs.

M^{me} Antoinette MASINO

SAGE-FEMME DE 1^{re} CLASSE

3, rue Grimaldi, maison Colombara, au 1^{er}
CONDAMINE

— Prend des pensionnaires — Prix modérés —

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tous faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes —
Maillots et Bas — Robes de Chambre et Coin de feu — Vêtements Imperméables — Habits —
Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir —
Pèlerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE.

Prix marqués en chiffres connus

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQUE MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mois	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)													
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir									
2	758.7	758.9	758.	758.	757.	18.2	19.7	21.8	18.	17.	—	S E faible	Variable Couvert, pluie Variable, pluie Variable id. Nuageux Beau						
3	756.9	756.7	756.1	756.1	757.	17.5	17.2	16.9	17.	16.1	—	id.							
4	757.1	757.9	757.	756.3	758.	16.5	18.2	21.1	17.3	16.	—	S O faible							
5	759.6	760.	760.	760.	760.	17.3	19.4	22.3	17.3	16.7	—	S E faible							
6	759.	758.5	757.	755.1	754.1	1.2	18.7	22.8	18.1	16.8	—	id.							
7	752.1	752.	752.1	752.	752.1	18.3	21.	21.	18.2	17.3	—	S O faible							
8	755.2	756.	756.	756.5	757.	19.5	21.	22.3	20.1	18.2	—	S E faible							
DATES											2	3		4	5	6	7	8	Pluie tombée: 10 ^{mm} 6
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	22.1	19.	21.4	23.1	23.2	22.1	23.1	
											Minima	16.2	15.7	14.9	15.	15.6	15.2	16.5	

ASTHME OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE. Reconnu par les célébrités médicales.
Soulagement immédiat
GÉRISON par les
Même résultat avec le PAPIER GICQUEL; brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la boîte. CIGARES ou PAPIER. 14, rue Delarochette, Paris, et Pharm.

Imprimerie de Monaco, 1898